



---

**Progression de notre plan d'action sur  
les changements climatiques : Méthodologie  
d'établissement des cibles intermédiaires  
d'émissions financées de la TD**

**Énergie et production d'électricité – Mars 2022**



# Progression de notre plan d'action sur les changements climatiques : Méthodologie d'établissement des cibles intermédiaires d'émissions financées de la TD

Énergie et production d'électricité – Mars 2022

## Table des matières

1   Introduction	3
2   Principes directeurs	6
3   Approche d'établissement des cibles	7
4   Méthodologies sectorielles	10
4.1 Énergie	10
4.2 Production d'électricité	12
5   Prochaines étapes	13
6   Annexe	14

# 1 | Introduction

Les changements climatiques sont l'un des enjeux actuels les plus cruciaux et pressants. Nous savons qu'il s'agit d'un défi important pour les entreprises et les collectivités dans le monde entier. Nous savons aussi que cet enjeu complexe exige que tous les secteurs d'activité, y compris le secteur des services financiers, travaillent en collaboration. En tant qu'institution financière mondiale, nous visons à soutenir nos clients et le secteur financier dans une transition juste<sup>1</sup> et ordonnée vers une économie à faibles émissions de carbone. Notre engagement à soutenir les objectifs de nos clients et à contribuer à la création d'une planète plus dynamique est profondément lié à l'essence de notre entreprise. Nous croyons également que nous pouvons contribuer à mettre l'économie mondiale sur une trajectoire d'émissions nettes nulles de gaz à effet de serre (GES) grâce à nos actions collectives et à nos produits, services et programmes financiers durables.

L'Accord de Paris, pris en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (l'« Accord de Paris ») en 2015, engageait les pays signataires à réduire considérablement les émissions de GES et à limiter le réchauffement mondial bien en deçà de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels, tout en poursuivant les efforts visant à limiter davantage le réchauffement à 1,5 °C. L'urgence de ces objectifs a été mise en évidence dans le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui a été publié en 2021 et qui conclut que la hausse de 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels sera dépassée au XXI<sup>e</sup> siècle, à moins de réduire massivement les émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et d'autres GES au cours de la prochaine décennie. Le GIEC indique qu'un réchauffement de plus de 1,5 °C devrait entraîner une hausse et une intensification des conséquences, notamment des vagues de chaleur, des inondations, des sécheresses et des feux de forêt partout dans le monde.

En octobre 2020, la TD<sup>2</sup> a été la première grande banque canadienne à annoncer un objectif d'émissions de GES nettes nulles pour nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris. Nous visons à faciliter la transition vers une économie à faibles émissions de carbone en produisant des rapports transparents sur nos propres émissions de GES et en améliorant la transparence des émissions associées à notre portefeuille de financement (nos « émissions financées<sup>3</sup> »).

Nos cibles intermédiaires d'émissions financées du champ d'application 3 du présent rapport font partie d'une démarche de plusieurs années pour que notre portefeuille de financement atteigne notre objectif de carboneutralité. Nous comprenons que la qualité des données<sup>4</sup>, les méthodes de mesure et les scénarios de décarbonisation continueront d'évoluer, et que nos cibles provisoires pour 2030 et toutes les cibles futures que nous divulguons dépendent de nombreux facteurs et hypothèses, comme décrits dans la [Mise en garde à l'égard de la divulgation des cibles d'émissions](#). Malgré les défis et l'incertitude qui nous attendent, nous avons pris la décision d'aller de l'avant et de ne pas attendre une voie prédéfinie. Nous croyons que les problèmes liés aux données ne doivent pas gêner ou retarder notre objectif de suivi et de déclaration de nos émissions financées. Les cibles de 2030 qui suivent constituent des objectifs intermédiaires pour parvenir à la carboneutralité d'ici 2050. Elles nous serviront de balises dans la poursuite de nos efforts pour gérer les occasions et les risques liés au climat dans nos activités. Nous rectifierons et ferons évoluer notre approche à mesure que les données s'améliorent et que les orientations, les méthodologies et les voies de transition évoluent. Renseignez-vous davantage sur les objectifs en matière de climat de la TD et notre parcours vers des émissions nettes nulles dans le [Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques](#) de la TD 2021.

<sup>1</sup> Définie par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC), à <https://unfccc.int/documents/226460>, comme la transition juste de la main-d'œuvre et la création d'un travail décent et d'emplois de qualité, conformément aux priorités de développement définies à l'échelle nationale.

<sup>2</sup> Dans ce rapport, « la TD », « la Banque » ou « nous » désigne le Groupe Banque TD.

<sup>3</sup> Dans ce rapport, le terme « émissions » désigne les émissions de GES, à moins que ce terme ne soit précisé autrement.

<sup>4</sup> Nous n'avons pas vérifié ni évalué de façon indépendante les hypothèses sous-jacentes aux données que nous avons obtenues de nos clients et d'autres sources tierces que nous utilisons pour établir nos progrès vers l'atteinte de nos cibles d'émissions financées, en faire le suivi et en faire rapport. De plus, les données nécessaires pour définir notre trajectoire vers l'atteinte de nos cibles du champ d'application 3 peuvent être limitées sur le plan de la qualité, indisponibles ou incohérentes dans les secteurs sur lesquels nous choisissons de nous concentrer.

## Démarche climatique de la TD

**Au cours de la dernière décennie, nous avons franchi un certain nombre d'étapes dans notre parcours climatique.**

- **En 2010, la TD est devenue la première banque nord-américaine à parvenir à la carboneutralité** et, en 2017, nous avons annoncé un objectif de 100 milliards de dollars canadiens sous forme de prêts, de financement, de services de gestion des actifs et d'autres programmes favorisant une économie à faibles émissions de carbone d'ici 2030.
- **En 2020, nous avons adhéré au Partnership for Carbon Accounting Finance (PCAF)**, un partenariat mondial d'institutions financières qui travaillent ensemble à la définition et à la mise en œuvre d'une approche harmonisée pour évaluer et déclarer leurs émissions financées.
- **En 2021, nous avons publié notre cible provisoire fondée sur des données scientifiques**, qui s'aligne sur l'objectif d'émissions de GES nettes nulles d'ici 2050, visant à réduire les émissions de GES découlant de nos activités (émissions de GES des champs d'application 1 et 2) de 25 % d'ici 2025, par rapport aux données de référence de 2019.
- **Nous avons également adhéré à l'Alliance bancaire Net Zéro**, convoquée par les Nations Unies, et nous nous sommes engagés à aligner nos portefeuilles sur les voies vers la carboneutralité, des émissions de GES nettes nulles d'ici 2050, en accord avec une hausse maximale de la température de 1,5 °C.
- **Nous avons l'intention de continuer à faire des changements climatiques une priorité.**



Comme nous sommes l'une des plus grandes banques en Amérique du Nord et que nous sommes présents dans un large éventail de secteurs, nous comprenons que la transparence en matière de divulgation peut aider à jouer un rôle décisif dans la réduction des émissions de GES conformément aux objectifs de l'Accord de Paris. Nous contribuons activement à favoriser la croissance d'un marché financier efficace et durable dans lequel les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont intégrés dans les décisions d'investissement grâce à notre engagement envers l'Alliance bancaire Net Zéro et à notre participation au Conseil d'action en matière de finance durable du gouvernement du Canada, qui réunit des experts financiers des secteurs public et privé. À cette fin, nous mettons à profit nos compétences, nos ressources et notre expertise pour offrir aux clients de la TD des solutions de financement durable et des services-conseils dans le cadre de leur transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

L'un des principes clés de notre stratégie est une approche axée sur l'engagement des clients pour les aider dans leur transition vers une économie à faibles émissions de carbone. À mesure que nous réalisons nos objectifs, ce principe stratégique clé sera notre priorité et notre préférence. Nos objectifs serviront à orienter de manière déterminante la façon dont la TD jouera un rôle dans une transition responsable au cours des années à venir.

Nous continuerons également de collaborer avec les gouvernements, les décideurs politiques, les organisations non gouvernementales et les organismes de normalisation (notamment le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité) qui élaborent des normes et des cadres liés au climat. Nous voulons contribuer à l'élaboration de politiques et de méthodologies fondées sur la science<sup>5</sup> pour la mesure et l'établissement de cibles, ainsi que promouvoir le rôle important de l'innovation et de la technologie afin d'aider la TD et nos clients à atteindre leurs cibles respectives de réduction des émissions de GES.

Une démarche à développer comprend notre approche des compensations de carbone, du décarbonage et des instruments connexes (les « marchés du carbone »), y compris les solutions technologiques et fondées sur la nature qui réduisent, évitent ou éliminent le CO<sub>2</sub> de l'atmosphère. À l'échelle internationale, on s'affaire à définir un cadre de gouvernance uniforme, une taxinomie et des principes normalisés pour différents types de marchés du carbone et leur utilisation dans les cibles d'émissions nettes nulles et les parcours de carboneutralité. Comme les lignes directrices ne sont pas encore définitives, nous n'incluons pas actuellement les compensations dans notre méthodologie d'établissement des cibles. À l'avenir, nous espérons contribuer à l'amélioration, à la transparence et à l'intégrité environnementale de l'infrastructure du marché du carbone, ainsi qu'à l'intégrité, aux liquidités et à la disponibilité d'instruments de carbone de grande qualité.

*Nous privilégions une approche s'articulant autour de l'engagement; il est essentiel de soutenir les initiatives de transition des clients pour induire un changement réel.*

<sup>5</sup> Une cible ou une méthodologie de réduction des émissions est fondée sur des données scientifiques si elle est établie conformément à l'échelle de réduction requise pour limiter le réchauffement de la planète bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels.

Le parcours vers des émissions nettes nulles est complexe et ne sera possible que grâce à un effort concerté et multilatéral de la part des organismes de réglementation, des gouvernements, des institutions financières, du secteur et des consommateurs à court et à long terme. Nous savons qu'une transition de cette ampleur aura des répercussions importantes sur nos clients, leurs travailleurs, leurs entreprises et les collectivités qu'ils desservent. Nous croyons qu'il est important de soutenir les collectivités touchées par la transition vers une économie à faibles émissions de carbone afin qu'elle profite au plus grand nombre, en particulier pour les collectivités traditionnellement vulnérables, et afin d'éviter les conséquences imprévues qui pourraient compromettre la viabilité des actions politiques. Par conséquent, nous continuerons à tenir compte des conséquences directes et indirectes de nos mesures dans le cadre de l'établissement des cibles et du soutien de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Nous continuerons d'intervenir et de travailler en étroite collaboration avec les gouvernements nationaux et régionaux au Canada et aux États-Unis, ainsi qu'au moyen d'initiatives d'experts canadiens comme le Groupe consultatif pour la carboneutralité, afin d'appuyer l'atteinte de la cible d'émissions nettes nulles d'ici 2050 de façon juste et ordonnée.

## Nos cibles

Le tableau ci-dessous résume l'intensité des émissions de carbone de nos clients en 2019 dans les secteurs de l'énergie et de la production d'électricité<sup>6</sup> et nos cibles intermédiaires d'ici 2030 de chacun de ces secteurs, qui sont conformes au scénario d'émissions nettes nulles (ZEN) d'ici 2050 de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), publié dans le rapport 2021 *World Energy Outlook*<sup>7</sup>. Nous avons été guidés par le PCAF, l'Alliance bancaire Net Zéro, le GHG Protocol et le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) pour adapter notre approche à l'établissement et à la divulgation de nos cibles provisoires d'émissions financées. Nos cibles et notre approche d'émissions nettes nulles pour 2030 ont été approuvées par un comité d'experts aux plus hauts échelons de la direction, sous la supervision de notre conseil d'administration. En plus du travail du Comité de gouvernance du conseil d'administration dans la supervision des activités ESG et du plan d'action sur

les changements climatiques de la Banque, notre conseil d'administration a assuré une surveillance continue du parcours d'établissement des cibles de la TD, en tenant compte des présentations des chefs d'unité sur les défis et occasions à venir. Des renseignements supplémentaires sur le rôle du conseil d'administration et l'approche de la TD en matière de gouvernance en matière de climat se trouvent dans le [Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques](#) de la TD.

Pour de plus amples renseignements sur la cible de chaque secteur, y compris le scénario et les méthodes utilisées, les émissions incluses et autres précisions, consultez les descriptions des méthodologies propres au secteur qui commencent à la page 10 du présent rapport.

Les données ci-dessous sont en date de février 2022 et reflètent ce que nous avons déterminé comme étant nos meilleures projections de scénarios disponibles, ainsi que les données disponibles fondées sur les renseignements sur les émissions de 2019<sup>8</sup>. Nous comprenons que le parcours vers des émissions nettes nulles est complexe et qu'il dépend fortement de facteurs comme la réglementation, les mesures politiques et la mise à l'échelle des technologies de remplacement intégrées dans nos processus d'établissement des cibles. Ces éléments vont au-delà de nos cibles provisoires et ont une incidence encore plus importante sur notre objectif à long terme d'émissions nettes nulles d'ici 2050. Les mises à jour futures du scénario ZEN de l'AIE (ou d'autres données, comme le changement des émissions mondiales, les technologies disponibles ou les conditions économiques) peuvent entraîner la modification des trajectoires vers la carboneutralité des secteurs et, par conséquent, de nos cibles pour ces secteurs. Plusieurs facteurs supplémentaires, y compris l'amélioration de la couverture, de la qualité et de la disponibilité de nos données et de nos méthodologies, ainsi que des facteurs comme l'expansion des activités de la TD (y compris les fusions, les acquisitions ou les cessions) décrits dans la [Mise en garde à l'égard de la divulgation des cibles d'émissions](#), pourraient également entraîner des changements à notre cible de référence de 2019 ou notre cible de 2030 pour un ou plusieurs des secteurs inclus. Nous surveillerons régulièrement ces développements et évaluerons périodiquement la pertinence de nos mesures et cibles.

### Émissions financées de la TD des secteurs de l'énergie et de la production d'électricité

Base de référence du portefeuille en 2019 et objectifs du portefeuille en 2030

Secteur	Champ d'application	Base de référence du portefeuille en 2019	Objectifs du portefeuille en 2030	Réduction de 2019 à 2030
Énergie	Champs d'application 1, 2 et 3	2 078 g éq. CO <sub>2</sub> /prêt \$ CA	1 475 g éq. CO <sub>2</sub> /prêt \$ CA	-29%
	Émissions opérationnelles : champs d'application 1 et 2	204 g éq. CO <sub>2</sub> /prêt \$ CA		
	Émissions d'utilisation finale : champ d'application 3	1 874 g éq. CO <sub>2</sub> /prêt \$ CA		
Production d'électricité	Champ d'application 1	376 kg éq. CO <sub>2</sub> /MWh	156 kg éq. CO <sub>2</sub> /MWh	-58%

<sup>6</sup> Le secteur de l'énergie comprend des clients qui participent à l'exploration pétrolière et gazière, au transport et au raffinage du pétrole et du gaz, ainsi que des clients qui participent à l'exploitation du charbon thermique, et les carburants à faible teneur en carbone et les technologies à faibles émissions de carbone. Le secteur de la production d'électricité comprend des clients qui participent uniquement à la production d'électricité; les clients qui se concentrent seulement sur le transport et la distribution de l'électricité produite par d'autres entreprises ne sont pas visés. Cette définition peut ne pas correspondre exactement à la catégorisation du secteur dans nos états financiers. Aux fins des états financiers, la TD catégorise son portefeuille de prêts autres que de détail selon le secteur qui représente le mieux, à notre avis, le risque de crédit d'une exposition aux risques donné. Aux fins de l'établissement des cibles, afin de saisir l'exposition aux risques de toutes les activités du secteur, la TD a intégré à ses cibles les expositions aux risques liées à l'énergie et à la production d'électricité d'autres secteurs (p. ex. les entités gouvernementales liées au secteur de l'énergie sont incluses, mais sont définies comme un risque de crédit « gouvernemental » dans nos états financiers).

<sup>7</sup> *World Energy Outlook 2021* de l'AIE, trajectoires de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

<sup>8</sup> En raison d'un décalage inévitable dans la comptabilisation et la déclaration publiques des gaz à effet de serre par les clients, nos meilleures données disponibles sont fondées sur les données sur les émissions de 2019. Cette situation est conforme au principe du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), qui consiste à utiliser les meilleures données disponibles, et constitue un problème connu pour ce calcul et ce rapport.

## 2 | Principes directeurs

Notre approche pour établir les cibles d'émissions financées s'appuie sur les cadres de travail sectoriels existants qui sont utilisés par les institutions financières pour aligner leurs activités de financement sur l'Accord de Paris. Nous avons également profité du soutien d'Oliver Wyman, société de services-conseils en gestion possédant une expertise approfondie dans le domaine de la transition climatique et partenaire de savoir de la Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ) et conseiller stratégique pour le secrétariat du GIFCC.

### Notre approche d'établissement des cibles s'appuie sur cinq principaux objectifs :

- |  |   |
|--|---|
| 1. Aider nos clients et l'économie en général à favoriser la décarbonisation, tout en soutenant une transition juste et ordonnée | Nous nous engageons à aider nos clients, actuels et nouveaux, à définir, à financer et à exécuter leurs stratégies de transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Pour cela, nous avons sélectionné des critères qui, à notre avis, sont les plus adaptés pour mesurer et comprendre les émissions de GES dans chaque secteur et qui seront les plus utiles pour induire une réduction des émissions de nos clients. Comme nous l'avons mentionné auparavant, nous croyons également que le parcours vers des émissions nettes nulles sera complexe et qu'il est important de soutenir les collectivités touchées par la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Par conséquent, alors que nous travaillons avec nos clients pour atteindre ces cibles, nous équilibrerons notre approche et notre prise de décisions afin de réduire au minimum les conséquences imprévues de la transition et d'assurer un accès sûr et fiable à l'énergie. |
| 2. Adapter nos cibles de manière à ce qu'elles soient cohérentes avec les scénarios fondés sur des données scientifiques         | Nos cibles s'inscrivent dans le scénario ZEN 2021 de l'AIE qui est largement reconnu, et elles s'appuient sur les trajectoires de décarbonisation que l'AIE a établies pour chaque secteur. En utilisant ce scénario, nous pouvons déterminer et prioriser les secteurs contribuant le plus aux émissions à l'échelle mondiale et nous doter de plans de réduction des émissions plus clairs.   |
| 3. S'efforcer d'intégrer nos cibles dans notre principale stratégie d'affaires   | Nous prenons des mesures pour intégrer nos cibles dans nos processus d'affaires afin de contribuer à la définition de l'orientation stratégique de la planification à court, moyen et long terme. Nous avons également l'intention de mettre en place une infrastructure interne de déclaration des émissions de GES pour permettre le suivi et la gestion proactive de notre empreinte carbone. Nos chefs d'unité ont donné le ton et ont participé étroitement à ces efforts. Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, nos cibles et notre approche d'émissions nettes nulles pour 2030 ont été approuvées par un comité d'experts aux plus hauts échelons de la direction, sous la supervision de notre conseil d'administration.   |
| 4. Aligner nos cibles sur nos engagements sectoriels généraux  | Nos cibles de réduction des émissions de GES et nos décisions de conception sous-jacentes reflètent les engagements publics que nous avons pris en suivant les lignes directrices des principaux organismes sectoriels comme l'Alliance bancaire Net Zéro et le PCAF. Nous communiquons régulièrement avec nos pairs dans ces forums pour faire progresser les connaissances sectorielles et maintenir l'élan en faveur de la décarbonisation.  |
| 5. Améliorer et élargir continuellement notre méthodologie avec le temps   | Nous sommes conscients que divers facteurs pris en compte dans nos cibles, comme la qualité des données sur les émissions de GES de nos clients et les lignes directrices sectorielles sur les méthodologies, évolueront et seront probablement plus rigoureux dans les années à venir. À mesure que des progrès seront réalisés, nous continuerons à revoir notre approche en fonction de trajectoires reconnues et fondées sur les données scientifiques. Nous nous efforcerons aussi d'améliorer la couverture et la qualité de nos données.   |

## 3 | Approche d'établissement des cibles

### Principales décisions de conception pour établir les cibles

L'établissement de cibles de réduction des émissions exige de prendre un certain nombre de décisions sur le champ d'application et la méthodologie. Nos décisions de conception les plus importantes sont expliquées ci-dessous.

#### Choix du secteur

Nous priorisons certains secteurs à émissions élevées selon leur contribution aux émissions mondiales, leur importance dans notre portefeuille de financement et la disponibilité de scénarios de décarbonisation et de données de qualité supérieure. Dans un premier temps, nous établissons des cibles pour le secteur de l'énergie (y compris les entreprises qui participent à l'approvisionnement de charbon thermique, du pétrole, du gaz et des carburants à faible teneur en carbone) et le secteur de la production d'électricité (y compris les sociétés qui produisent de l'électricité). Au fil du temps, nous fixerons des cibles pour d'autres secteurs, conformément à notre objectif aligné à celui de l'Alliance bancaire Net Zéro, afin de prendre en compte une grande majorité de nos émissions financées lorsque les données et les méthodologies le permettent. Nous prévoyons déployer des cibles dans d'autres secteurs au cours de la prochaine année.

#### Secteurs d'activité visés par les cibles

Nos émissions de référence et cibles couvrent nos activités de financement autres que de détail pour nos secteurs prioritaires, ce qui comprend les prêts commerciaux et aux grandes entreprises et nos activités de financement des marchés des capitaux (p. ex. marchés des capitaux d'emprunt et des capitaux propres). Même si nous sommes conscients que le PCAF n'a pas encore établi de méthodologie définitive pour mesurer les émissions facilitées<sup>9</sup> des activités de financement des marchés des capitaux d'emprunt et des capitaux propres, nous avons inclus les facilités de financement dans le champ d'application de nos cibles parce qu'il constitue une importante source de capitaux pour nos clients. Pour mesurer les émissions facilitées, nous utilisons la valeur attribuée de l'opération (notre part du financement que nous avons facilité pour nos clients) pour toutes les opérations de capitaux d'emprunt et de capitaux propres d'une année donnée. Nous continuerons de participer à l'élaboration des normes du secteur en tant que membre du PCAF et nous continuerons d'évaluer notre méthodologie au fur et à mesure de l'élaboration de ces normes.

#### Choix du scénario

Pour établir nos cibles, nous nous sommes appuyés sur le scénario ZEN 2021 de l'AIE qui modélise une trajectoire possible pour le secteur mondial de l'énergie pour atteindre des émissions nettes nulles de CO<sub>2</sub> d'ici 2050. Le scénario ZEN 2021 de l'AIE vise à s'assurer que les émissions mondiales de CO<sub>2</sub> en 2030 sont conformes à la trajectoire de réduction des GES requise dans les scénarios de réchauffement de 1,5 °C sans dépassement temporaire de la température ou avec un dépassement limité. Ce scénario exige la collaboration de tous les pays pour atteindre des émissions nettes nulles. Il émet des hypothèses sur un large éventail de politiques et de critères de mesure qui n'ont pas encore été mis en œuvre (comme les mandats de carburant renouvelable, les réformes du marché et les normes d'efficacité) et comprend de l'information sur des technologies qui n'ont toujours pas été développées ou qui ne sont pas accessibles à grande échelle (comme l'hydrogène, la bioénergie et la capture de dioxyde de carbone). À mesure que la technologie, les politiques et la méthodologie des scénarios évoluent, il se peut que nous devions revoir nos cibles.

#### Utilisation de l'« engagement de financement total » pour mesurer le risque de crédit

Aux fins de l'établissement des cibles, nous définissons les prêts comme étant nos engagements totaux, qui comprennent les soldes utilisés par les clients, les soldes non utilisés des conventions de prêt engagées, ainsi que d'autres engagements hors bilan comme les lettres de crédit et les garanties. Nous croyons que l'utilisation du montant engagé est préférable au montant utilisé, car il reflète le mieux notre décision d'accorder un crédit à un client. Cela réduit également la volatilité potentielle découlant des changements apportés au ratio d'utilisation des prêts des clients. Nous sommes conscients que la méthodologie du PCAF est fondée uniquement sur les soldes utilisés puisque cela représente l'argent réellement déboursé. Nous avons inclus un aperçu de notre base de référence sur les émissions financées absolues en fonction des soldes utilisés dans notre [Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques](#).

<sup>9</sup> Les émissions facilitées désignent les émissions hors bilan qui représentent des services plutôt que des activités de financement et qui peuvent prendre la forme d'une activité de flux (association temporaire à une opération) au lieu d'une activité sur un titre (consignée dans les livres).

## Processus de sélection des mesures

Les mesures que nous utilisons pour calculer les émissions de chaque secteur dépendent de la trajectoire de réduction des émissions du secteur, de la composition de notre portefeuille, de la disponibilité des données et de la capacité de la mesure à influencer les comportements pour permettre la décarbonisation du secteur. Bien que notre objectif soit d'utiliser des données et des mesures normalisées dans la mesure du possible, la TD et d'autres institutions financières ont choisi de combiner plusieurs approches ou ensembles de données dans certains cas afin de définir des mesures et des processus qui favoriseraient la prise de décisions plus éclairées. Nous tenons compte de trois critères possibles pour fixer notre cible : émissions financées absolues, intensité des émissions financées par rapport aux prêts (IEFP) et intensité des émissions physiques.

### Émissions financées absolues

$$\sum \left( \frac{\text{Montant financé}}{\text{VEL de l'entreprise}^{10}} \times \text{Émissions de l'entreprise} \right)$$

Les **émissions financées absolues** représentent les émissions de nos clients, multipliées par un facteur de répartition pour tenir compte de notre part des émissions de nos clients, additionnées au niveau du portefeuille. Il s'agit d'une mesure importante qui fournit une base de référence pour l'action climatique, mais qui peut être difficile à comparer entre les clients de tailles différentes. La « normalisation » des émissions absolues au moyen d'une mesure de l'intensité peut permettre une meilleure analyse comparative entre les différentes entreprises, les différents secteurs ou les différents portefeuilles. Pour les émissions financées, la « normalisation » consiste à convertir une mesure absolue en un ratio ou pourcentage en divisant la mesure des émissions par une production ou par le financement total fourni au secteur. Cela est conforme aux lignes directrices du PCAF, selon lesquelles « les émissions financées absolues au niveau d'un portefeuille ne sont pas un bon instrument pour comparer ou évaluer le rendement des institutions financières en raison des différences potentielles entre les institutions financières sur le plan de la taille, du portefeuille de produits, de l'exposition aux secteurs et aux régions, etc. Pour des raisons de comparabilité et d'étalonnage, les émissions financées absolues doivent être converties en une mesure de l'intensité des émissions (émissions par unité spécifique). » Nous croyons qu'il en va de même pour la comparaison des clients. Une mesure de l'intensité nous permet d'établir des cibles informatives et de communiquer de façon significative avec des clients nouveaux et actuels de tailles différentes.

### Intensité des émissions financées par rapport aux prêts (IEFP)

$$\sum \left( \frac{\text{Financement du client}}{\text{VEL de l'entreprise}^{10}} \times \text{Émissions de l'entreprise} \right) = \sum \left( \frac{\text{Émissions de l'entreprise}}{\text{VEL de l'entreprise}^{10}} \times \frac{\text{Financement du client}}{\text{Financement total du secteur}} \right)$$

Financement total du secteur

L'**IEFP** est également fondée sur les émissions financées absolues de nos clients, mais elle est normalisée pour le montant de financement accordé au secteur, ce qui permet une meilleure comparaison entre les clients. Ces deux critères dépendent des données sur les émissions des entreprises.

<sup>10</sup> Valeur de l'entreprise y compris les liquidités pour les sociétés ouvertes. Pour les entreprises privées, le dénominateur est la somme des capitaux propres et de la dette de l'entreprise, conformément aux lignes directrices du PCAF.



## Intensité des émissions physiques

$$\sum \left( \frac{\text{Émissions de l'entreprise}}{\text{Production de l'entreprise}} \times \frac{\text{Financement du client}}{\text{Financement total du secteur}} \right)$$

La mesure de l'**intensité des émissions physiques** est une valeur normalisée qui exprime les émissions d'une entreprise en fonction de la production (p. ex. le nombre de mégawattheures ou de mégajoules d'énergie produite). Elle permet d'avoir un portrait de l'efficacité des émissions par rapport à la production du portefeuille, en utilisant la moyenne pondérée en fonction de l'exposition de l'intensité des émissions sous-jacentes de l'entreprise. Cette mesure nécessite des données supplémentaires sur la production d'un secteur, ce qui peut limiter le type d'entreprises incluses dans le champ d'application (p. ex. les sociétés de services ou de distribution qui ne produisent rien directement, mais qui jouent un rôle à part entière dans l'approvisionnement en énergie, ne peuvent pas être incluses).

### Critère de mesure pour le secteur de l'énergie

**Pour notre cible du secteur de l'énergie, nous utilisons la mesure de l'IEFP, qui tient compte de la quantité de gaz à effet de serre produite par une entreprise par rapport à sa taille globale et du montant du financement fourni à ce secteur.**

Nous croyons que la diversification des carburants à faible teneur en carbone et des technologies propres est mieux prise en compte par cette mesure. Selon le scénario ZEN 2021 de l'AIE, la consommation de combustibles fossiles (et, par extension, la production de combustibles fossiles) doit diminuer au fil du temps pour que les émissions diminuent, étant donné que la production est directement liée aux émissions (c.-à-d. que chaque baril de pétrole brûlé produit une quantité constante d'émissions). Nous croyons que la mesure de l'IEFP nous permettra de mieux rendre compte des progrès que nos clients prévoient faire pour réduire la production de combustibles fossiles par rapport à la demande, modifier leurs processus et diversifier leurs processus d'affaires en utilisant des solutions de recharge à faibles émissions de carbone. Cette mesure permet également d'inclure les entreprises du sous-secteur intermédiaire, qui s'occupent du transport et du stockage des produits pétroliers et gaziers. Il s'agit d'un sous-secteur essentiel du secteur de l'énergie qui représente une part importante de notre financement global du secteur de l'énergie. Par conséquent, il était important de choisir un critère de mesure qui permettait d'inclure les entreprises de ce sous-secteur.

### Critère de mesure pour le secteur de la production d'électricité

**Pour fixer la cible du secteur de la production d'électricité, nous utilisons l'intensité des émissions physiques qui mesure les émissions des entreprises par rapport au nombre de mégawattheures d'électricité produite.**

Nous croyons que la croissance des technologies de production d'électricité à faibles émissions de carbone est plus visible selon une mesure de l'intensité des émissions physiques par rapport à une mesure fondée sur les émissions absolues où les émissions absolues des clients peuvent augmenter à mesure qu'ils étendent leurs activités, même si l'expansion vise à ajouter une capacité de production d'électricité à faibles émissions de carbone. Selon l'AIE, la production d'électricité, en particulier la production d'électricité à faibles émissions de carbone, doit augmenter à l'échelle mondiale pour soutenir la décarbonisation d'autres secteurs. La mesure de l'intensité des émissions physiques nous aide à tenir compte de la croissance de la production de nos clients en utilisant des technologies à faibles émissions de carbone (p. ex. des énergies renouvelables) pour répondre à la demande mondiale, conformément aux trajectoires du scénario ZEN de l'AIE et d'émissions nettes nulles. Nous croyons donc qu'il s'agit de la meilleure mesure pour faire le suivi de l'efficacité de notre portefeuille du secteur de la production d'électricité.

Nous croyons que les mesures que nous avons choisies sont les plus adaptées pour évaluer les émissions de chaque secteur dans le contexte actuel de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Des renseignements supplémentaires sur les sources de données utilisées pour les calculs figurent à la section Méthodologies sectorielles du présent document. Bien que nos cibles soient établies en fonction de mesures d'intensité pour refléter la croissance à faibles émissions de carbone requise dans chaque secteur, nous reconnaissons la valeur du point de vue des émissions absolues. Par conséquent, nous avons communiqué nos émissions absolues ponctuelles pour ces deux secteurs dans notre [Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques](#).

## 4 | Méthodologies sectorielles

Nous priorisons les secteurs de l'énergie et de la production d'électricité pour notre première publication des cibles intermédiaires d'émissions financées de 2030. Ces secteurs représentent environ 25 % de nos prêts autres que de détail aux secteurs à forte intensité d'émissions de carbone, tels que définis par l'Alliance bancaire Net Zéro. De plus, ils contribuent de façon importante aux émissions mondiales de GES et présentent également d'importantes occasions d'aider d'autres secteurs à la décarbonisation afin d'atteindre les cibles mondiales de carboneutralité au moyen de solutions à faibles émissions de carbone. Le scénario ZEN de l'AIE indique que la décarbonisation de l'ensemble de l'économie nécessite une croissance et une mise à l'échelle importantes de l'électricité sans carbone et renouvelable, ainsi que des combustibles durables dans ces secteurs.

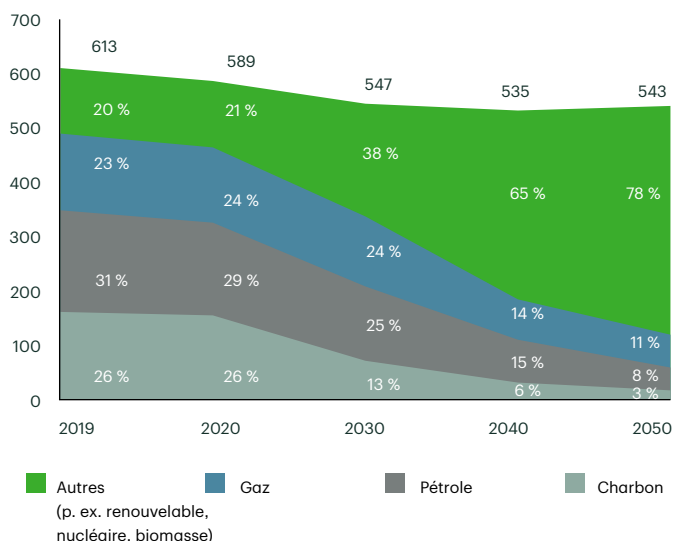
### 4.1 Énergie

#### Attentes de décarbonisation du secteur

Le scénario ZEN 2021 de l'AIE prévoit que la demande de combustibles fossiles diminuera au fil du temps en raison de l'électrification dans les secteurs des transports, de l'industrie et des biens immobiliers ainsi que du passage aux biocarburants et à d'autres solutions à faibles émissions de carbone, comme l'hydrogène. La baisse de la demande devrait entraîner une diminution de la quantité de pétrole et de gaz produite. Le scénario ZEN 2021 de l'AIE suppose que l'approvisionnement mondial en pétrole et en gaz diminuera d'environ 20% d'ici 2030 comparativement aux niveaux de 2019<sup>11</sup>. Le scénario de l'AIE présume aussi que la décarbonisation du secteur de l'énergie dépend des changements qui seront apportés, à la fois au type de combustibles fossiles extraits et à leur utilisation. L'AIE a également fait remarquer récemment que ces tendances pourraient être influencées par la géopolitique. La TD reste engagée à soutenir une transition juste et ordonnée et continuera de suivre l'évolution des scénarios et des dynamiques régionales.

#### Énergie

Approvisionnement total mondial en énergie par source<sup>12</sup>



#### Critère de mesure

Nous utilisons l'IEFP pour calculer la valeur de référence et notre cible pour le secteur de l'énergie. Ce critère exprime nos émissions financées absolues en fonction du montant du financement accordé à ce secteur (c.-à-d. tient compte de la taille de l'entreprise dans le cadre de notre financement du secteur) et est fondé sur l'équation des émissions absolues établie par le PCAF. Comme indiqué ci-dessus, nous avons défini le financement total accordé à nos clients comme les engagements de financement totaux et la valeur des opérations sur les marchés des capitaux d'emprunt et des capitaux propres qui nous a été attribuée dans une année donnée.

$$\text{Intensité des émissions financées par rapport aux prêts (IEFP)} = \frac{\sum \left( \frac{\text{Financement total de la TD à l'entreprise}}{\text{VEL de l'entreprise}^{13}} \times \text{Émissions de l'entreprise} \right)}{\text{Financement total de la TD au secteur}}$$

Le numérateur est calculé pour chaque client, puis on établit la somme pour tous les clients.

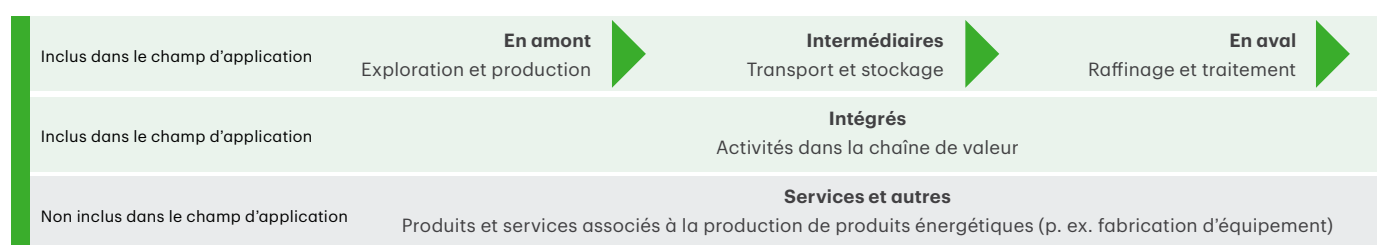
<sup>11</sup> World Energy Outlook 2021 de l'AIE.

<sup>12</sup> World Energy Outlook 2021 de l'AIE.

<sup>13</sup> Valeur de l'entreprise y compris les liquidités pour les sociétés ouvertes. Pour les entreprises privées, le dénominateur est la somme des capitaux propres et de la dette de l'entreprise, conformément aux lignes directrices du PCAF.

## Inclusion de la chaîne de valeur

Les sous-secteurs couverts par cette cible comprennent l'exploitation du charbon thermique, les sociétés pétrolières et gazières intégrées et les sous-secteurs en amont (exploration et production pétrolière et gazière), intermédiaires (transport et stockage des produits pétroliers et gaziers) et en aval (raffinage et marketing). Les entreprises de ces sous-secteurs exercent une grande influence sur la production et la distribution des hydrocarbures dans l'écosystème énergétique, et elles englobent la chaîne de valeur de l'extraction à la vente. Le secteur de l'énergie inclura également des sources d'énergie à faibles émissions de carbone, comme les biocarburants et l'hydrogène, ainsi que des technologies à faibles émissions de carbone, car elles sont davantage intégrées dans les chaînes de valeur de ces entreprises. L'IEFP nous permet d'inclure les entreprises du secteur intermédiaire et celles qui extraient et produisent des produits pétroliers et gaziers, ainsi que les entreprises qui se diversifient, pour établir une cible représentative et efficace.



## Champs d'application inclus

Pour fixer cette cible, nous avons inclus les émissions opérationnelles de nos clients (champs d'application 1 et 2) et les émissions d'utilisation finale du champ d'application 3 (c.-à-d. les émissions produites par les activités d'utilisation finale de combustion des combustibles fossiles). Nous croyons que cette approche est exhaustive et qu'elle tient compte des émissions dans l'ensemble de la chaîne de valeur, y compris à la fois des activités en amont (approvisionnement en énergie) et en aval (demande d'énergie). Les émissions du champ d'application 3 représentent plus de 80% de toutes les émissions du secteur de l'énergie<sup>14</sup>; une décarbonisation efficace est impossible sans tenir compte de ce facteur. Toutefois, nous sommes conscients que les émissions d'utilisation finale de champ d'application 3 dépendent en grande partie de la demande d'énergie. Les sociétés de production d'énergie ne peuvent probablement pas contrôler directement les émissions d'utilisation finale du champ d'application 3 et, par conséquent, les réductions dans cette catégorie d'émissions devront être induites par des politiques et des technologies avant-gardistes et la baisse de la consommation en aval. Dans l'établissement de nos cibles, nous avons formulé des hypothèses concernant les réductions d'émissions du champ d'application 3 qui dépendent de ces variables.

## Scénario

Nous avons établi une cible conforme au scénario ZEN 2021 de l'AIE pour le secteur pétrolier et gazier.

## Considérations liées à la qualité des données

Pour calculer les émissions de nos clients, nous nous fions aux données rendues publiques par nos clients, aux données de production de Wood Mackenzie et d'Asset Resolution, ainsi qu'aux données sur les émissions fournies par S&P Global Trucost.

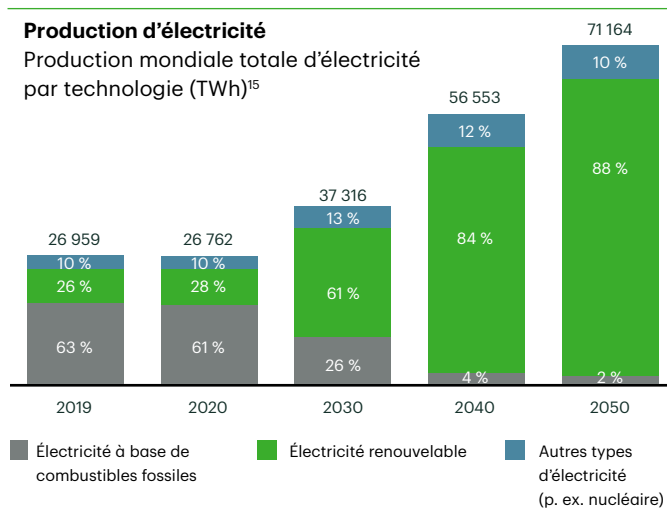
Nous avons observé des cas où les données sur les émissions n'étaient pas déclarées par les clients ni estimées par les fournisseurs de données. Quand des données sur les émissions déclarées ou estimées par les fournisseurs n'étaient pas disponibles, nous avons suivi les méthodologies d'estimation de rechange du PCAF pour calculer les émissions financées dans le secteur de l'énergie (p. ex. utilisation des données de production de Wood Mackenzie ou d'Asset Resolution pour évaluer les émissions d'une entreprise). Dans le cadre de notre engagement auprès des fournisseurs de données, des clients et d'autres parties, nous chercherons des façons de continuer à améliorer la disponibilité et la qualité des données et nous pourrions décider de mettre à jour notre base de référence.

<sup>14</sup> S&P Global Trucost.

## 4.2 Production d'électricité

### Attentes de décarbonisation du secteur

Selon le scénario ZEN de l'AIE, la demande d'électricité augmentera au fil du temps à mesure que les secteurs en aval, comme les transports et les biens immobiliers électrifieront leurs activités et dépendent moins des combustibles fossiles – et davantage du réseau électrique – afin de réduire leurs propres émissions. Pour atteindre des émissions nettes nulles, le secteur de la production d'électricité doit augmenter sa capacité de production et remplacer en même temps les centrales au charbon et aux combustibles fossiles à forte intensité carbonique par des solutions de recharge à faibles émissions de carbone, comme l'énergie éolienne, l'énergie solaire et d'autres énergies renouvelables. Le scénario ZEN 2021 de l'AIE émet l'hypothèse que de 2019 à 2030, la production mondiale d'électricité augmentera d'environ 38% et que la part de la production d'électricité grimpera de 26% à 61%.



### Critère de mesure

Nous utilisons une mesure de l'intensité des émissions physiques pour calculer nos données de référence et fixer une cible pour le secteur de l'énergie électrique. Ce critère dresse un portrait de notre portefeuille, pondéré en fonction de l'exposition et fondé sur l'intensité des émissions physiques de chaque entreprise (émissions de l'entreprise divisées par les mégawattheures d'électricité produite).

$$\text{Intensité des émissions physiques de la TD} = \sum \left( \frac{\text{Émissions de l'entreprise}}{\text{Production d'électricité de l'entreprise}} \times \frac{\text{Financement de la TD à l'entreprise}}{\text{Financement total de la TD au secteur}} \right)$$

Somme de tous les clients

### Inclusion de la chaîne de valeur

Pour déterminer nos données de référence et nos cibles, le secteur de la production d'électricité ne comprend que les sociétés productrices d'électricité (c.-à-d. que les sociétés œuvrant uniquement dans la transmission et la distribution d'électricité sont exclues), car la combustion des combustibles fossiles pendant la production de l'énergie est responsable de la plus grande partie des émissions dans ce secteur. Il s'agit à la fois des sociétés productrices publiques et privées et des sociétés de services publics intégrées de plus grande envergure. Les clients qui ne produisent pas d'électricité et qui s'occupent exclusivement de la transmission et de la distribution ne sont pas compris dans notre cible, car ils représentent une petite partie de notre financement et de nos émissions financées. Toutefois, nous continuerons de surveiller les sociétés de transmission et de distribution et nous les avons incluses dans nos émissions financées déclarées du [Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques](#), dans lequel nous divulguons d'autres critères de mesure, comme les émissions absolues.

### Champs d'application inclus

Nous incluons les émissions du champ d'application 1 pour les sociétés productrices d'électricité, qui, selon notre analyse du profil des émissions de nos clients, sont les principales émettrices dans ce secteur et dont les émissions résultent directement de la combustion des combustibles fossiles pour produire de l'électricité.

### Scénario

Nous avons établi une cible conforme au scénario ZEN 2021 de l'AIE pour le secteur de la production d'électricité.

### Considérations liées à la qualité des données

Pour calculer l'intensité des émissions physiques de nos clients, nous utilisons les données rendues publiques par nos clients et celles fournies par S&P Global Trucost, Bloomberg et Asset Resolution. Bien que les données sur les émissions du champ d'application 1 (l'objet de la présente cible) soient les plus précises, nous avons observé certains écarts entre les données, certaines entreprises ne déclarant pas actuellement leurs émissions ou leur production. Le cas échéant, nous avons utilisé la méthode de la moyenne à l'échelle du sous-secteur. Nous continuerons de surveiller les données et de mettre à jour nos rapports à mesure que d'autres données seront accessibles.

<sup>15</sup> World Energy Outlook 2021 de l'AIE.

## 5 | Prochaines étapes

### Comment atteindrons-nous nos cibles?

Le risque climatique est le risque de perte financière ou d'atteinte à la réputation découlant de la matérialisation des risques opérationnels, de crédit, de marché ou autres qui sont attribuables aux risques physiques et de transition liés aux changements climatiques pour la TD, ses clients ou les collectivités où la TD exerce ses activités. Cela comprend les risques physiques liés aux effets des changements climatiques, ainsi que les risques de transition liés aux répercussions associées aux changements juridiques, réglementaires, technologiques ou comportementaux découlant de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Les cibles fixées dans le présent rapport font partie intégrante de notre stratégie pour trouver des solutions aux risques physiques des changements climatiques et aux risques associés à la transition et nous aideront à comprendre comment les plans de décarbonisation des clients tiennent compte du risque éventuel associé à la transition et le limitent au minimum.

Nous avons pour priorité de travailler avec nos clients pour les aider à effectuer leurs transitions vers une économie à faibles émissions de carbone. Bon nombre de nos clients ont élaboré, et commencé à mettre en œuvre, leurs propres plans de réduction des émissions de GES et liés aux changements climatiques, et nous nous attendons à ce que beaucoup d'autres le fassent au cours des prochaines années. Nous sommes déterminés à soutenir nos clients et à collaborer activement avec eux en leur proposant une gamme complète de produits et de services qui s'inscrivent dans l'exécution de leurs plans de réduction des émissions et la recherche d'occasions à faibles émissions de carbone.

Nos secteurs d'activité ont pour priorité de soutenir nos clients, nouveaux et actuels, pendant leur transition, en les aidant non seulement à exécuter leurs plans de réduction de leurs émissions, mais aussi à saisir les occasions à faibles émissions de carbone dans leur secteur respectif.

Le groupe Finance durable et Transitions d'entreprises (FDTE) au sein de Valeurs mobilières TD aide les clients à mener à bien leurs activités de transition conçues pour réduire les émissions de GES dans leurs opérations, ce qui contribue directement à une baisse de nos émissions financées. Le groupe FDTE a pour responsabilité première d'offrir des conseils sur les enjeux ESG et de fournir des solutions axées sur le client qui contribuent à faire progresser les stratégies ESG de nos clients et à leur donner accès à du financement durable.

Des produits et des services financiers novateurs et durables joueront aussi un rôle important pour atteindre notre cible d'émissions nettes nulles. Le conseil exécutif sur la finance durable de la TD, composé de nos dirigeants qui agissent comme les champions de la finance durable dans leur secteur d'activité respectif, soutient la conception de produits, de services et de programmes environnementaux dans tous les secteurs pour aider nos clients à réduire leurs émissions de carbone.

### Comment nos cibles sectorielles évolueront-elles?

Comme entreprise, nous sommes déterminés à entreprendre notre transition vers la carboneutralité. En travaillant avec nos clients et faisant valoir pleinement notre vaste gamme de services, nous pouvons contribuer à faciliter le changement que nos clients entreprennent pour aider à mettre l'économie mondiale sur une trajectoire d'émissions nettes nulles. Pour tenir cet engagement, nous devons absolument définir un ensemble de critères de mesure et d'objectifs qui sont transparents pour nos clients et parties prenantes, qui peuvent s'intégrer dans notre stratégie et nos décisions de gestion et qui sont bien adaptés à des scénarios crédibles et fondés sur des données scientifiques.

Nous sommes aussi conscients que les normes sectorielles continuent d'évoluer et nous participons activement à leur amélioration au sein de groupes comme l'Alliance bancaire Net Zéro et le PCAF. Nous examinerons et réviserons nos cibles, au besoin, au moins tous les cinq ans, pour nous assurer qu'elles sont conformes aux plus récentes données scientifiques, normes sectorielles et méthodologies et qu'elles tiennent compte de facteurs comme l'amélioration de la disponibilité des données ou de tout changement important dans notre portefeuille ou nos activités, notamment les fusions ou les acquisitions.

Les cibles fixées pour les secteurs de l'énergie et de la production d'électricité dans le présent rapport représentent un énorme pas en avant dans notre démarche pour atteindre des émissions nettes nulles. L'accent initial mis sur les mesures permettant de verdir l'approvisionnement en énergie (combustibles fossiles ou électricité) peut aider d'autres secteurs (transports, immobilier et industries) dans leur décarbonisation. Au fil du temps, nous avons l'intention de fixer des cibles pour d'autres secteurs, conformément à notre objectif aligné à celui de l'Alliance bancaire Net Zéro, afin de prendre en compte une grande majorité de nos émissions financées lorsque les données et les méthodologies le permettent. Nous devrions continuer d'étendre nos méthodologies d'établissement des cibles au-delà des prêts et du financement des marchés des capitaux pour inclure d'autres activités commerciales avec le temps pour refléter plus généralement les façons dont nous octroyons du financement à nos clients.

## 6 | Annexe

### Conformité de nos cibles d'émissions nettes nulles avec l'engagement de l'Alliance bancaire Net Zéro

	Principales lignes directrices de l'Alliance bancaire Net Zéro pour l'établissement des cibles	Cibles d'émissions nettes nulles de la TD
<b>Fixer et rendre publiques les cibles à long terme et intermédiaires</b>	Les banques doivent fixer une cible à long terme (2050) conforme aux objectifs de réchauffement de la température de l'Accord de Paris.	Cible d'émissions financées nettes nulles d'ici 2050 fixée dans le plan d'action sur les changements climatiques de la TD en 2020.
	Les banques doivent fixer une cible intermédiaire (2030) (ou plus tôt) dont les données de référence ne remontent pas à plus de deux ans avant l'établissement de la cible.	Cible intermédiaire de 2030 établie par rapport aux données de référence de 2019 pour les secteurs de l'énergie et de la production d'électricité (présentée dans notre <a href="#">Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques 2021</a> ).
	Les banques doivent concentrer leurs efforts là où elles peuvent avoir la plus forte influence (p. ex. les secteurs de notre portefeuille produisant le plus de GES).	Cibles établies pour deux des secteurs à forte intensité d'émissions de GES (énergie et production d'électricité).
	Les cibles doivent inclure les clients produisant des émissions des champs d'application 1, 2 et 3 quand des données importantes sont disponibles.	<b>Énergie</b> : cible couvrant les émissions des champs d'application 1 et 2 et les émissions d'utilisation finale du champ d'application 3. <b>Production d'électricité</b> : cible couvrant les émissions du champ d'application 1 seulement, car ce sont les principales émissions de ce secteur.
	Les cibles doivent couvrir une grande majorité des émissions du champ d'application 3 d'une banque.	Nous avons établi des cibles prioritaires pour deux de nos secteurs à forte intensité d'émissions de GES, mais nous prévoyons étendre notre couverture cible à une grande majorité de nos émissions du champ d'application 3 dans les prochaines années.
	Les cibles doivent être fondées sur : • les émissions absolues; ou • l'intensité propre à un secteur.	<b>Critère de mesure pour le secteur de l'énergie</b> : L'IEFP est fondée sur les émissions absolues. <b>Critère de mesure pour le secteur de la production d'électricité</b> : l'intensité des émissions physiques est propre au secteur.
	Les cibles couvrent les activités de prêt et d'investissement figurant au bilan. Les banques doivent indiquer clairement quelles parties du bilan les cibles englobent et en élargir la portée pour inclure les activités des marchés des capitaux au fil du temps, à mesure que les méthodologies deviennent disponibles.	Les cibles couvrent les activités de prêts et de financement des marchés des capitaux. Nous avons l'intention d'inclure les investissements figurant au bilan dans les cibles futures.
<b>Établir les émissions de référence et produire un rapport annuel sur les progrès</b>	Les banques doivent mesurer chaque année leurs émissions courantes (absolues et intensité) et les déclarer dans un rapport en suivant les protocoles pertinents internationaux et nationaux de production de rapport sur les GES.	Dans ce rapport, nous avons dévoilé des cibles d'intensité pour deux secteurs, et nous avons l'intention de rendre compte de nos progrès par rapport à ces cibles l'an prochain. De plus, dans le <a href="#">Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques</a> de cette année, nous avons mesuré et déclaré les émissions financées absolues pour ces deux secteurs conformément à la méthodologie du PCAF.
<b>Utiliser des scénarios de décarbonisation fondés sur des données scientifiques et largement acceptés</b>	Les banques doivent utiliser les scénarios de sources crédibles et reconnues et justifier le scénario choisi.	Les cibles sont conformes au scénario ZEN de l'AIE dont le leadership et la crédibilité dans ce domaine sont reconnus. Ce scénario respecte le seuil de réchauffement planétaire de 1,5 °C et d'émissions nettes nulles d'ici 2050.
<b>Examiner régulièrement les cibles</b>	Les cibles doivent être examinées, et au besoin révisées, au moins une fois tous les cinq ans, pour s'assurer qu'elles sont conformes aux plus récentes données scientifiques sur le climat, aux nouvelles méthodologies et qu'elles tiennent compte de tout changement important dans notre portefeuille.	Nous examinerons et réviserons nos cibles, au besoin, au moins tous les cinq ans.
	Les cibles doivent être approuvées par le dirigeant de niveau hiérarchique le plus élevé et examinées par l'organisme de gouvernance de la Banque le plus élevé.	Nos cibles et notre approche d'émissions nettes nulles pour 2030 ont été approuvées par un comité d'experts aux plus hauts échelons de la direction, sous la supervision de notre conseil d'administration.

## Mise en garde

La TD n'a pas l'obligation, en vertu des lois canadiennes ou américaines sur les valeurs mobilières, de préparer ou de déposer un tel document, et les renseignements contenus dans le présent document ne doivent pas nécessairement être interprétés comme ayant le caractère significatif des informations à fournir dans les documents déposés aux termes des lois sur les valeurs mobilières.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, le parcours vers des émissions nettes nulles est complexe et ne sera possible que grâce à un effort concerté et multilatéral de la part des organismes de réglementation, des gouvernements, des institutions financières, du secteur et des consommateurs à court et à long terme. La qualité des données, les méthodes de mesure et les scénarios de décarbonisation continueront d'évoluer. Les lecteurs doivent donc savoir que ce document contient diverses hypothèses qui peuvent s'avérer inexactes, ainsi que diverses prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions qui font l'objet de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des cibles énoncées aux présentes. D'autres renseignements, y compris sur les hypothèses, les risques, les incertitudes et d'autres facteurs ayant une incidence sur le présent document, peuvent être trouvés dans la [Mise en garde à l'égard de la divulgation des cibles d'émissions](#).